

**Statut de protection : Obligatoire (aux termes de l'annexe 1)****Sommaire du code du SCIAN :**

Cette catégorie canadienne comprend les établissements dont l'activité principale consiste à faire la préparation et le finissage de filés et de fils, de tissus en textile, de produits en textile (à l'exception des tapis et carpettes) et de vêtements, non fabriqués dans le même établissement. Cela comprend les opérations suivantes : blanchiment; teinture; impression sur des tissus (rouleau, trame, flocage, plissé); application d'une substance chimique pour imperméabiliser, ignifuger ou imputrescibiliser; finissage mécanique (rétrécissage, calandrage, nappage et délavage).

**Exemples inclus :**

- application d'une substance chimique sur des tissus (p. ex., pour imperméabiliser, ignifuger ou résister à la moisissure), pour le commerce
- application d'une substance chimique sur des tissus et des produits textiles pour ignifuger, pour le commerce
- application d'une substance chimique sur des tissus et des produits textiles pour imperméabiliser, pour le commerce
- application d'une substance chimique sur des tissus et des produits textiles pour résister à la moisissure, pour le commerce
- apprêt antifeu de tissus et de produits de textile, pour le commerce
- apprêt anti-moisissure de tissus et de produits de textile, pour le commerce
- apprêt d'infroissabilité sur les étoffes, pour le commerce
- apprêt spongieux de tissus de textile, à forfait
- apprêtage de fil ou filé achetés (sauf laine ou fibre animale similaire)
- apprêtage de filé ou fil achetés, laine ou de fibre animale similaire
- apprêtage de tissus à armatures larges achetés, en laine ou de fibre animal similaire
- apprêtage de tissus à armatures larges achetés, fibre artificiel et soie
- apprêtage de tissus à armatures larges de coton achetés
- apprêtage de tissus à tricot trame acheté
- apprêtage de tissus tissés étroits achetés
- apprêtage de tissus tricotés, pour le commerce

- apprêtage de tissus, pour le commerce
- apprêtage du chanvre
- apprêtage hydrofuge de tissus et produits de textile, pour le commerce
- batik (peinture à la main sur tissus)
- blanchiment à l'autoclave en continu, à forfait
- bourres de laine et de fibre animale similaire, fabrication
- calandrage de tissus ou de produits de textile (incluant vêtement), pour le commerce
- carbonisage de fibres textiles
- cardage de fibres textiles
- crin de cheval, préparation de (p. ex., apprêtage, peignage, crêpage, effilochage)
- décatissage et rétrécissement de tissus pour tailleurs et couturiers
- dégraissage de laine
- désensimage et peignage de fibres textiles
- encollage du tissu, travail à forfait
- enduit ininflammable de tissus et produits de textile, pour le commerce
- épincetage et raccourage de tissus, pour le commerce
- étiquettes de coton imprimées, à forfait
- étoffe de feutre, apprêtage d'
- fabricants transformateurs achetant des tissus écrus et des entrepreneurs en font la finition
- fils, blanchiment, teinture et finissage
- finissage mécanique de vêtement pour dames et fillettes, pour le commerce
- finissage mécanique de vêtement pour hommes et garçons, pour le commerce
- finition de produit brut, de fil et filé, pour le commerce
- gaufrage de tissus à armatures larges, pour le commerce
- gaufrage de tissus achetés (sauf de laine et fibre animale similaire)
- gaufrage de tissus achetés, de laine ou fibre animale similaire
- gaufrage de tissus, pour le commerce

- grattage de chardon de tissus de textile, pour le commerce
- grattage de tissus de textile, pour le commerce
- grillage de fil (c.-à-d., flambage)
- impression par flocage (flocage) de tissus de textile, pour le commerce
- impression sur des tissus à armatures larges achetés (sauf de laine et fibre animale similaire)
- impression sur des tissus à armatures larges achetés, laine et fibre animale similaire
- impression sur tissus de textile, pour le commerce
- impression sur tissus étroits achetés
- impression sur tissus étroits, pour le commerce
- lavage abrasif de pantalons et jeans achetés pour dames et fillettes
- lavage abrasif de pantalons et jeans achetés pour hommes et garçons
- mercerisage de tissus et de fibres, pour le commerce
- peignage de fibres textiles
- peignage et transformation au ruban de laine peignée
- préparation des fibres textiles pour la filature
- raccommodage de tissus de laine (pour le commerce), fabrication
- raccommodage de toiles (sauf toiles de laine), pour le commerce, fabrication
- rétrécissement de tissus à armatures larges achetés (sauf de laine et fibre animale similaire)
- rétrécissement de tissus à armatures larges achetés en laine ou de fibre animale similaire
- rétrécissement de tissus à armatures larges, pour le commerce
- rétrécissement de tissus et produits de textile (incluant vêtement), pour le commerce
- rétrécissement de tissus étroits achetés
- ruban de peigné et bourre de laine, fabrication
- rubans de rayonne, peignage et transformation de
- sanforisage, à forfait

- soie cardée
- suédage de tissus de textile, pour le commerce
- teinture de bourre, filés et tissus étroits (sauf tricot et laine), pour le commerce
- teinture de fibres, fils ou tissus (sauf de laine ou fibres animales similaires)
- teinture de gants, tissés ou tricotés, pour le commerce
- teinture de produits textiles, pour le commerce
- teinture de tissus achetés filés ou tissés (sauf de laine et fibre animale similaire)
- teinture de tissus tricotés, pour le commerce
- teinture de tricot de trame, pour le commerce
- teinture de tricots achetés
- teinture et apprêtage de tissus étroits, pour le commerce
- teinture et autres finitions de produits bruts, pour le commerce
- teinture et finissage d'articles chaussants, pour le commerce
- teintures de filé ou tissus achetés, de laine et de fibres animales similaires
- tissus à mailles jetées achetées, apprêtage de
- tissus achetés prérétrécis (sauf laine et fibre animale similaire)
- tissus achetés prérétrécis, laine et fibre animale similaire achetés
- tissus de lin, teinture et finissage, à contrat
- tissus étroits achetés, teinture et apprêtage
- tissus imprimés, fabriqués à partir de tissus achetés
- tissus larges et vêtements prérétrécis, pour le commerce
- transformation de tissus de textile étroits (c.-à-d., acheter le tissu à l'état naturel (écru) et l'apprêtage fait par un entrepreneur)
- transformation de tissus de textile large (c.-à-d., acheter le tissu à l'état naturel (écru) et l'apprêtage fait par un entrepreneur)
- usine de blanchissage de textile, fibres, filés ou de fils, pour le commerce

**Exclusions :**

- apprêtage et teinture de fourrure (voir 316110 Tannage et finissage du cuir et des peaux)

- brodage de produits textiles et de vêtements (voir 314990 Usines de tous les autres produits textiles)
- confection et finissage d'autres vêtements coupés-cousus dans le même établissement (voir 315289 Fabrication de tous les autres vêtements coupés-cousus)
- confection et finissage de vêtements coupés-cousus pour femmes et filles dans le même établissement (voir 315249 Fabrication de vêtements coupés-cousus pour dames et filles)
- confection et finissage de vêtements coupés-cousus pour hommes et garçons dans le même établissement (voir 315220 Fabrication de vêtements coupés-cousus pour hommes et garçons)
- imprégnation, caoutchoutage, vernissage ou cirage de tissus (voir 313320 Revêtement de tissus)
- impression en sérigraphie de vêtements (voir 323113 Sérigraphie commerciale)
- tricotage et finissage de bas et de chaussettes dans le même établissement (voir 315110 Usines de bas et de chaussettes)
- tricotage et finissage de vêtements, sauf les bas et les chaussettes, dans le même établissement (voir 315190 Usines de tricotage d'autres vêtements)

**Remarques :**

- aucunes

**Entrée en vigueur :** 1er janvier 2020**Date de publication :** 1er janvier 2020